

Fiche formation

Programme et informations pratiques · version du 05/10/2026

Une journée pour découvrir, par l'expérience, ce qu'est la démarche coopérative et ce qui permet à l'intelligence collective d'émerger dans une équipe.

Pensée pour tous les membres d'une structure, quels que soient leur fonction, leur niveau hiérarchique ou leur ancienneté, cette formation alterne jeux coopératifs, temps de prise de recul et apports théoriques courts. Chaque activité vécue est relue collectivement, reliée à la théorie, puis transposée au quotidien professionnel des participant·e·s.

Les participant·e·s repartent avec une compréhension des leviers et des freins de la coopération, des repères pour construire un temps collectif, une première découverte des modes de prise de décision partagée, des outils simples directement réutilisables et une action concrète à tester dans leur collectif.

Cette journée est la version « découverte » de la formation « Intégrer la démarche coopérative » (3 jours), qui permet ensuite d'approfondir chaque thème.

Durée	7 heures (1 jour de 7 heures)
Modalité	Présentiel, Intra et inter-entreprise
Tarifs	INTER : 300 € HT par jour et par personne (300 € HT par personne) INTRA : 900 € HT par jour pour le groupe (900 € HT), hors frais de déplacement
Effectif	12 participant·e·s maximum
Délai d'accès	15 jours minimum
Prérequis	Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation. Les participant·e·s doivent être volontaires.
Formateur·rice·s	Justine Brunet, Sylvain Pellier

Public visé

Toute personne membre d'un collectif de travail (salarié·e·s, bénévoles, encadrant·e·s, élu·e·s, membres d'une coopérative ou d'une association) souhaitant découvrir la démarche

coopérative et améliorer le fonctionnement collectif de son équipe.

12 participant·e·s maximum. En INTRA, le groupe est composé de membres d'une même structure ; en INTER, il réunit des personnes de structures différentes.

Objectifs opérationnels

À l'issue de la formation, les participant·e·s seront capables de :

- identifier au moins trois leviers et trois freins, individuels et collectifs, à l'émergence de l'intelligence collective ;
- citer et ordonner les cinq étapes de construction d'un temps coopératif ;
- distinguer cinq modes de prise de décision collective (autoritaire, consultatif, vote, consentement, consensus) et choisir celui adapté à une situation donnée ;
- utiliser en situation réelle un outil simple d'intelligence collective (météo, accords de groupe, speedboat) ;
- formuler une action concrète et réaliste à mettre en œuvre dans leur collectif.

Objectifs pédagogiques et évaluation

Objectif	Critères de réussite	Méthode
Citer les étapes de construction d'un temps coopératif	Remet dans l'ordre les 5 étapes de la frise. Illustre au moins une étape par un exemple concret.	Exercice
Identifier les leviers et les freins à l'émergence de l'intelligence collective	Cite au moins 3 leviers et 3 freins à l'intelligence collective. Relie au moins un frein à une situation vécue dans son collectif.	Observation
Utiliser des outils simples d'intelligence collective	Participe activement à la construction d'un speedboat. Explique à quoi sert au moins un outil et dans quel contexte l'utiliser.	Observation
Distinguer les modes de prise de décision collective	Nomme les 5 modes de décision et décrit leur principe. Propose un mode adapté à une situation donnée en justifiant son choix.	Mise en pratique

Formuler une action concrète pour son collectif	Formule par écrit une action concrète (quoi, avec qui, quand). L'action s'appuie sur au moins un outil ou une notion vus dans la journée.	Auto-évaluation
--	---	------------------------

Programme

Ouvrir l'espace coopératif

Créer les conditions de la coopération dès les premières minutes : se rencontrer, dire comment on arrive, se positionner sur les objectifs de la journée et co-construire le cadre qui permettra à chacun·e de contribuer. Le jeu des objectifs contradictoires fait vivre, dès le départ, ce qui se passe quand un collectif n'a pas d'intention partagée.

- Accueil (15 min)
- Introduction et positionnement (20 min)
- Météo Lego (20 min)
- Le jeu des objectifs contradictoires (15 min)
- Accords de groupe (30 min)

Comprendre ce qui fait (et défait) l'intelligence collective

Partir des représentations des participant·e·s pour construire une définition partagée de l'intelligence collective, puis découvrir les cinq étapes qui permettent de construire un temps coopératif de qualité. Les apports théoriques sont reliés en permanence aux situations vécues par l'équipe.

- Représenter l'intelligence collective (25 min)
- La frise du temps coopératif (35 min)

Expérimenter la coopération et la décision collective

Remettre le groupe en énergie, puis mettre l'équipe en situation de coopération réelle avec le jeu des tours coopératives. Chaque manche est jouée avec un mode de prise de décision différent (autoritaire, consultatif, vote, consentement, consensus) pour en mesurer les effets sur le groupe, avant un apport théorique qui permet de choisir le bon mode selon la situation.

- Energizer : compter jusqu'à 20 (15 min)
- Les tours coopératives et les modes de décision (60 min)
- Choisir son mode de décision (25 min)

Transposer, ancrer et évaluer

Ramener les apprentissages dans le quotidien de l'équipe : le speedboat permet de mettre en lumière ce qui pousse le collectif et ce qui le freine sur le chemin de la coopération, puis chacun·e formule une action concrète. La journée se termine par l'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs, le questionnaire de satisfaction et une clôture qui célèbre le chemin parcouru.

- Speedboat de notre collectif (45 min)

- Ma boîte à outils numérique (15 min)
- Carte mentale et action concrète (20 min)
- Auto-évaluation des acquis (20 min)
- Clôture : pépites, cailloux, canif (20 min)

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active et expérientielle : on apprend la coopération en coopérant. Chaque séquence suit le même cycle :

1. présentation de l'activité et de son cadre ;
2. activité ludique ou outil d'intelligence collective permettant de vivre l'expérience ;
3. relecture collective de ce qui a été vécu (ressentis, observations, fonctionnement du groupe) ;
4. mise en lien avec la théorie (apports courts, supports visuels) ;
5. transposition à l'activité professionnelle des participant·e·s.

Modalités alternées : temps collaboratifs (production collective), coactifs (jeux), ascendants (partage d'expériences) et descendants courts (apports théoriques).

Supports : jeux coopératifs (Lego, tours coopératives, cartes), affiches, paperboards, fiches outils et livret participant·e remis en fin de journée.

Formation animée par un·e formateur·rice spécialiste de la facilitation et de l'intelligence collective.

Modalités d'évaluation

- Avant la formation : questionnaire de positionnement (attentes, besoins, niveau de départ sur chaque objectif) puis auto-positionnement sur la grille des objectifs en début de journée.
- Pendant la formation : évaluation formative par observation des mises en situation (frise du temps coopératif, jeu des tours coopératives, speedboat) et relectures collectives.
- En fin de formation : auto-évaluation de l'atteinte de chaque objectif sur la même grille, mise en regard avec les observations du formateur ou de la formatrice ;

formulation d'une action concrète.

- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de journée et questionnaire d'évaluation à froid environ 3 mois après la formation.
- Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant·e.

Modalités et délais d'accès

Formation proposée en INTER (session ouverte à des personnes de structures différentes) et en INTRA (pour une équipe, dans ses locaux ou dans un lieu adapté), en Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et au-delà sur demande.

Tarifs : INTER 300 € HT par jour et par personne ; INTRA 900 € HT par jour pour le groupe, hors frais de déplacement.

Modalités d'inscription : un entretien préalable (avec la personne commanditaire en INTRA, avec chaque participant·e en INTER) permet d'analyser le besoin et les attentes ; un questionnaire de positionnement est ensuite adressé à chaque participant·e. Les participant·e-s doivent être volontaires.

Délai d'accès : 15 jours minimum entre la validation de l'inscription et le début de la formation (en INTER, dans la limite des places disponibles).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Ayant suivi la formation « Référent·e handicap en organisme de formation », nous sommes prêt·e-s à adapter les activités, les supports et le rythme de la formation en fonction des situations de handicap et des demandes d'adaptation (activités assises, alternatives aux activités physiques, supports en gros caractères, temps de pause supplémentaires...).

Pour que nous puissions le faire dans les meilleures conditions, merci de nous l'indiquer le plus en amont possible, lors de l'entretien préalable ou dans le questionnaire de positionnement. Si nécessaire, nous mobilisons notre réseau de partenaires spécialisés.

Référent handicap : Sylvain Pellier, contact@facilitic.org, 06 60 39 26 69.

Indicateurs de résultats

Nouvelle formation : les indicateurs de résultats (taux de satisfaction, taux d'atteinte des objectifs, nombre de participant·e-s) seront publiés à l'issue des premières sessions.

Bibliographie

- Olivier Piazza, Découvrir l'intelligence collective, Dunod, 2018.
- Frédéric Laloux, Reinventing Organizations, Diateino, 2015.
- Adrien Payette et Claude Champagne, Le groupe de codéveloppement professionnel, Presses de l'Université du Québec, 1997.
- Marshall B. Rosenberg, Les mots sont des fenêtres (ou bien ce sont des murs), La Découverte.
- Augusto Boal, Jeux pour acteurs et non-acteurs, La Découverte.

Facilitic est une marque de SPONLINE, Moulin de Saint-Gilles, 22520 Binic-Étables-sur-Mer. SIRET 530 130 780 00022. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220946922 auprès du préfet de région de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Contact : contact@facilitic.org.